

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

HOMMAGE A CAMILLE ERNST

Discours prononcé par

M. Cyrille SCHOTT, Préfet de la Région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault

le 16 juillet 2008, à la Préfecture de Montpellier

Camille ERNST naît le 29 septembre 1900 à SELESTAT. Il est issu d'une famille alsacienne de vieille souche. Après des études aux lycées de Haguenau et Strasbourg, aux facultés de lettres de Strasbourg et Paris, puis à la faculté de droit de Paris, il se dirige vers l'enseignement : de 1924 à 1928, il exerce, dans la capitale, comme professeur de lettres et langues vivantes à l'école alsacienne. Il s'oriente ensuite vers une carrière administrative et devient rédacteur dans le service central des affaires générales d'Alsace et de Lorraine à la Présidence du Conseil.

C'est l'époque où des initiatives gouvernementales mal perçues provoquent le développement de mouvements autonomistes en Alsace et où le choix est fait de confier des postes de sous-préfet dans la province à des alsaciens formés, après la première guerre mondiale, dans les universités françaises. Camille ERNST est ainsi nommé le 4 novembre 1930 sous-préfet d'ERSTEIN. Il demeure 6 ans en fonction et sait nouer de précieux contacts avec les élus locaux. Il quitte l'Alsace en 1936 pour occuper les postes de secrétaire général de l'Orne, puis de la Meuse, en 1939. C'est là, à Bar-le-Duc qu'il vit la défaite de son pays, en mai 1940, et qu'il connaît l'occupation allemande. Son patriotisme et son refus de la défaite s'expriment aussitôt : il sabote les entreprises d'installation des troupes allemandes, en rendant notamment difficiles les réquisitions, il entrave leurs tentatives de s'emparer des usines, des stocks de ravitaillement et d'essence, il encourage la population rurale à la résistance passive pour la livraison du blé et des autres produits de la terre. Le 14 juillet 1940, il met le drapeau tricolore en berne à la Préfecture et, malgré des ordres contraires, invite la population à se rassembler devant le monument aux morts, où il veut déposer une gerbe avec le préfet. Le Feldkommandant de Bar-le-Duc ordonne son arrestation : il est traduit devant un conseil de guerre allemand et condamné à dix jours de prison et 10.000 F d'amende pour « manifestation anti-allemande ». A l'expiration de sa peine, il est expulsé de la zone occupée et conduit en voiture jusqu'à la ligne de démarcation, après s'être vu confisqué toute sa fortune mobilière, sa voiture personnelle et ce qui reste dans sa maison.

Le gouvernement de Vichy le nomme en septembre 1940 secrétaire général de la préfecture de l'Hérault. Il devient ainsi l'adjoint direct du préfet à Montpellier.

Il noue rapidement contact avec les responsables des mouvements de Résistance (le *Mouvement Uni de la Résistance* et le *Noyautage des Administrations Publiques*). En juillet 1942, il est affilié au réseau « Famille Martin ». Il fournit régulièrement à la Résistance les renseignements utiles à son action. Lorsque les troupes allemandes envahissent, en novembre 1942, la zone sud, il organise le camouflage de stocks d'armes, de munitions, d'essence et de véhicules militaires en vue de leur remise à l'Armée Secrète. Il facilite le passage de nombreux jeunes gens vers l'Espagne, d'où ils peuvent rejoindre l'Afrique du Nord. Il délivre de fausses cartes d'identité à des centaines de personnes : prisonniers, évadés alsaciens et luxembourgeois ayant déserté l'armée allemande, étrangers ayant servi dans la Légion Etrangère, juifs menacés d'être arrêtés et déportés.

En catholique fervent, et en cohérence avec sa foi, il ne peut accepter le sort épouvantable réservé par les nazis aux juifs, avec hélas la connivence parfois des autorités françaises, comme nous nous en souvenons en ce jour de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv.

Camille ERNST fait prévenir régulièrement les juifs des arrestations et rafles ordonnées par l'intendant de police. Il donne des instructions spéciales qui permettent aux juifs ne possédant pas la

nationalité française de séjourner dans le département ; il leur évite ainsi l'arrestation et la déportation. Il facilite la libération de centaines d'enfants juifs internés dans des camps du sud de la France en leur délivrant des certificats de résidence dans l'Hérault, où ils sont pris en charge dans diverses institutions, parrainées par les organisations de secours juives. Il leur sauve la vie. Sa réputation s'étend et de nombreuses personnes en détresse font appel à lui ; il réussit à faire sortir des juifs de camps ou prisons où ils sont enfermés.

Lorsqu'il est nommé « Juste parmi les Nations » par Yad Vashem le 30 novembre 1971, deux hommes témoignent particulièrement pour lui : le grand Rabbin Henri SCHILLI et le président du Consistoire du Bas-Rhin, Georges EHRLICH. Ils connaissent Camille ERNST depuis longtemps, en raison de leurs origines alsaciennes communes. Georges EHRLICH avait dû se réfugier en 1940 avec sa famille à Béziers. Il témoigne ainsi : « ses sentiments philosémites nous étaient bien connus de sorte que Monsieur le Grand Rabbin, mon frère et moi-même avons vu en la personne de Monsieur ERNST un sauveur qui a répondu à toutes nos demandes malgré les dangers que cela comportait... Grâce à l'action désintéressée et héroïque de Monsieur ERNST des milliers de juifs ont échappé à la mort ».

Evidemment, les arrestations de juifs sont ainsi très limitées dans l'Hérault et ce fait n'échappe ni aux autorités de Vichy ni aux Allemands. En février 1943, Camille ERNST est arrêté par la police de Vichy, à la demande du chef de la Gestapo à Montpellier, pour avoir délivré de fausses cartes d'identité.

Relâché au bout de huit jours, il est relevé de ses fonctions par le ministre de l'intérieur. En avril 1943, il est reclassé comme conseiller de préfecture à Marseille et détaché, en cette qualité, à partir du 1^{er} août, dans les fonctions de directeur des services administratifs de la ville de Marseille. Il ne baisse pas la garde et poursuit son action au service de la Résistance.

Le 17 novembre 1943, il est arrêté à la sortie de l'hôtel de ville par le chef de la section politique de la Gestapo lui-même. Il est détenu d'abord à la prison des « petites Baumettes » puis à celle des « grandes Baumettes ». Le 16 juin 1944, il est transféré à Compiègne et de là, le 2 juillet, est déporté en Allemagne, où il subit l'enfer du camp de concentration de Dachau et finalement du camp de représailles et de travail d'Allach, dont il est délivré par les troupes américaines le 8 mai 1945.

Il reprend, après la guerre, son parcours préfectoral. Il occupe successivement les postes de Préfet des Ardennes (1945-1946), de l'Aisne (1946-1947), d'Alger (1947-1950), de Seine-et-Marne (1950-1953), des Alpes-Maritimes (1953-1955), enfin, d'Ille-et-Vilaine, où il exerce sa mission au plan régional comme inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire, IGAME en abrégé, c'est-à-dire comme précurseur du Préfet de région. A la fin de sa carrière, il occupe de 1960 à 1965, au Ministère de l'Intérieur, la fonction de directeur général des affaires politiques et de l'administration du territoire. Pendant sa retraite, il préside la société du pipe-line Méditerranée-Rhône.

La République l'a honoré en lui décernant la croix de guerre avec palmes, la médaille de la Résistance et en le nommant commandeur de la Légion d'Honneur. Il a été, d'autre part, titulaire de plusieurs décorations étrangères.

Voici brièvement résumées l'action pendant la guerre et la vie de Camille ERNST. Que pouvons-nous en retenir ?

D'abord que Camille ERNST fut un patriote. Il aimait son pays, profondément, et ne supportait pas la défaite. D'instinct, il s'engagea à Bar-le-Duc dans des actions de résistance et il choisit le 14 juillet pour montrer son attachement au drapeau, rendre visible le deuil qu'il portait de la défaite de la France, sa patrie chérie. A Montpellier, il s'affilia à un mouvement de Résistance. Camille ERNST était l'un de ces combattants de l'ombre, qui ne se résignèrent pas à l'écrasement de la Nation, qui œuvrèrent, là où ils étaient, en vue de la victoire finale. Il fit partie de ces hommes et de ces femmes qui incarnèrent le courage et l'honneur. « Ici l'honneur m'oblige, et j'y veux satisfaire » : il aurait pu faire sienne cette réplique de l'un des personnages de POLYEUCTE, la tragédie de Corneille.

L'engagement de Camille ERNST alla au-delà du patriotisme. Il se battit pour des valeurs supérieures, pour ces « lois non écrites, inébranlables », dont déjà se réclamait Antigone. Il était chrétien et savait que, sous le regard de l'Éternel,

un homme valait un autre homme. Voyez-vous, le nazisme en tant qu'idéologie, marque une rupture fondamentale avec la pensée de l'Occident. Celui qui croit au ciel sait que, dans la lumière de Dieu, tous les hommes sont fondamentalement égaux, celui qui ne croit pas au ciel sait que, dans la lumière de la Raison, tous les hommes sont fondamentalement égaux. Le nazisme rompt avec cette pensée. Selon lui, si vous êtes, par le pur hasard de la naissance, un membre de la race aryenne, vous êtes destiné à la domination des autres, vous faites partie de ces êtres supérieurs auxquels tout est permis ; si, par le même pur hasard de la naissance, vous faites partie d'une race inférieure, comme celles des Slaves ou des Latins, vous êtes destiné à accepter le joug imposé par la race supérieure ; si vous êtes, toujours par le même hasard de la naissance, membre d'une race vouée à l'extermination, comme celles des Juifs ou des Tsiganes, vous êtes destiné à la mort, à l'anéantissement. Cette pensée est une incarnation du Mal et Camille ERNST, guidé par sa foi, ne s'y est pas trompé. C'est pourquoi, il a sauvé ceux qu'ils considéraient comme ses prochains, il a refusé que soient envoyés à la mort ces enfants, ces femmes, ces hommes qui avaient le seul tort d'être Juifs. Camille ERNST était un Juste et il l'était au péril de sa vie. Il a véritablement aimé son prochain comme lui-même. Pour citer une ultime fois Antigone, il aurait pu comme elle, dire : « Je suis né pour partager l'amour et non la haine », et ce sentiment l'emportait sur tout le reste, sur la sauvegarde même de son existence.

La troisième leçon que je retiens de l'action de Camille ERNST est que la résistance à l'injustice est possible même au sein d'un système injuste. L'Homme, quand il engage sa foi et sa vie, l'emporte toujours, sur tous les systèmes, tous les totalitarismes, toutes les volontés de mise au pas. Camille ERNST a agi de l'intérieur. Il était l'adjoint du préfet de Vichy. Il était nommé par Vichy. Et pourtant, il résista et il sauva des vies, tant de vies. « Quiconque sauve une vie, sauve l'Univers », c'est ce que porte comme inscription la médaille des Justes. Du cœur d'une organisation inique, Camille ERNST a sauvé l'essentiel, l'humanité dans son double sens : l'humanité comme simple bonté, à hauteur d'homme, telle que Vassili GROSSMAN la décrit dans son roman « Vie et destin », ce formidable réquisitoire contre les totalitarismes du XX^{ème} siècle ; l'humanité comme désignation du genre humain, avec cette belle lumière qui alors peut auréoler le mot.

Permettez-moi, en conclusion, de parler de la France. Dans son émouvant discours de 1995, commémorant la rafle du Vel d'Hiv, le Président CHIRAC a reconnu que : « la France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable ». Il voulait alors, selon ses propres termes, « reconnaître les fautes du passé et les fautes commises par l'État » mais, plus loin dans son discours, il ajoutait : « *Mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy. Elle n'est plus, et depuis longtemps, à Paris. Elle est dans les sables libyens et partout où se battent des Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le Général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces « Juste parmi les nations » qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois-quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur. Les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance qui fondent l'identité française et nous obligent pour l'avenir.* »

C'est autour de cette France que nous nous unissons ce soir, en rendant hommage à Camille ERNST et nous songeons à cette phrase prononcée par le Président Nicolas SARKOZY, le 23 février dernier : « la France éternelle était plus grande que sa faute du moment ». Camille ERNST est de ces êtres qui ont incarné cette France éternelle.

Je veux tous vous remercier de votre présence à cette cérémonie, particulièrement les membres de la famille de Camille ERNST, qui parfois sont venus de loin. Je veux aussi vous dire que je suis heureux que le premier hommage à ce Français illustre, ce compatriote alsacien si généreux, ait pu être rendu ce soir à la Préfecture. Je sais, Madame le Maire, que d'autres hommages lui seront rendus à Montpellier, mais il était bon que le premier le fût ici, en donnant son nom à la cour d'honneur de la Préfecture, en ces lieux où il remplit sa mission et répandit sa lumière, celle d'un Juste !